

Objet : Accompagnement études du soir, Parkours

Neuilly, le 2 juin 2023

Madame, Monsieur, Chers parents,

Afin d'accompagner les élèves dans leur travail personnel, plusieurs propositions sont faites aux collégiens :

L'étude **surveillée**, où les élèves travaillent dans le silence et de manière autonome. L'inscription se fera via un formulaire la semaine de la rentrée. Cette étude est gratuite, et vous pouvez inscrire vos enfants de 15h50 à 16h45 et/ou de 16h45 à 17h40 les lundis, mardis, jeudis et vendredis dès le 18 septembre. Les changements en cours d'année sont à signaler via le carnet de correspondance.

L'étude **dirigée** est proposée, à partir de la 5^e, 1h par semaine de 16h45 à 17h40 pour un trimestre, elle est assurée par un professeur de l'établissement et est gratuite. L'inscription est faite sur proposition de l'équipe pédagogique. *A ce jour, nous ne savons pas encore si cette proposition sera maintenue l'année prochaine, nous attendons pour cela la subvention du conseil départemental.*

En 6^e, les heures "**Devoirs faits**" seront déployées à la rentrée. Elles seront assurées par des professeurs de l'établissement, gratuites pour les familles et proposées 1h par soir les lundis, mardis et jeudis. Chacun pourra inscrire son enfant 1 à 3 fois par semaine à la rentrée et en fonction des disponibilités des professeurs.

Les études du soir "**Parkours**" démarreront à l'Institution Saint Dominique le lundi 11 septembre pour les élèves du collège. Elles ont lieu directement dans les salles de classe après la journée de cours. L'objectif de ce tutorat est d'aider à la régularité des apprentissages et à la mise en place de bonnes habitudes de travail afin de réellement progresser.

Des jeunes tuteurs étudiants sélectionnés et formés accompagnent les élèves par petits groupes (3 à 5 élèves), le soir après la journée de cours, à raison de 4 soirs par semaine.

Pour les 6^e, il est possible de s'inscrire 2, 3 ou 4 soirs si l'élève est aussi inscrit à Devoirs faits.

En 5^e, 4^e, 3^e, l'élève est inscrit pour les 4 soirs de la semaine.

L'étude débute par la réalisation du tableau des devoirs par les élèves afin qu'ils puissent prioriser les leçons à apprendre, les exercices à réaliser et anticiper les évaluations. Un coordinateur sur place à chaque étude, est à votre disposition pour échanger sur le travail personnel de votre enfant. Il connaît les élèves individuellement et les motive au quotidien en échangeant avec chacun. A la fin de chaque séance, le tuteur vous envoie un SMS récapitulatif du travail qui a été effectué afin de bâtir

une implication main dans la main avec vous. Les inscriptions sont ouvertes sur : www.parkours.fr et il reste des places pour la rentrée. Votre enfant peut tester un soir sans que vous soyez directement engagés. Vous trouverez en pièce-jointe le détail des horaires, des tarifs et les coordonnées de l'équipe Parkours qui pourra répondre à toutes vos questions. Parkours partage les valeurs d'entraide de l'Institution Saint Dominique et par conséquent les familles nombreuses ou traversant des difficultés financières pourront obtenir un tarif adapté sur demande.

Propositions	Etude Surveillée	Etude dirigée	Devoirs faits	Parkours 6°	Parkours 5°, 4°, 3°
niveaux de classe concernés	tous niveaux	5°, 4°, 3°	6°	6°	5°, 4°, 3°
fréquence hebdo	libre	1 ou 2 soirs	libre	2, 3, ou 4 soirs par semaine si inscription à Devoirs Faits	4 soirs par semaine
inscription	par les parents	proposition conseil de classe	par les parents	par les parents	par les parents
coût	gratuit	gratuit (Conseil Général)	gratuit (Education Nationale)	au prorata du nombre de soirs (69€ pour 4 soirs)	69 € par semaine

Veillez croire en notre entier dévouement,

Isabelle Ducellier, Directrice du collège, responsable des 4°

Joël Boissier, responsable des 6°

Agnès Miran, responsable des 5°

Stéphanie Hilt, responsable des 3°